

Economie | De l'innovation au menu de 4Médias



L'émission 4Médias de ce mois-ci, réalisée conjointement par O2 Radio, L'Écho des Collines et Aqui.fr, accueille trois invités : Charles Ranguin, start up manager du Village by CA Aquitaine situé aux Quinconces à Bordeaux, Jean-Christophe Melaye, fondateur de l'entreprise Bee.Cycle, qui propose aux entreprises une solution de location longue durée de vélos électriques et Audrey Delort-Laval, fondatrice de la start up Mimitika, qui conçoit une marque de protection solaire vegan sans allergène. Ces deux structures sont accueillies depuis quelques mois par l'accélérateur du Village...

Le Village by CA a ouvert ses portes en 2017. Situé aux Quinconces à Bordeaux il a pour but premier d'accompagner une vingtaine de startups en les mettant en réseau avec ses partenaires. « Notre objectif est véritablement de créer du lien et faciliter le business », souligne d'entrée de jeu Charles Ranguin, start up manager du Village. Aussi, le tiers-lieu souhaite favoriser l'émergence de projets innovants et de nouveaux talents. « Ainsi, nous accompagnons les jeunes pousses dans la mise en œuvre de leurs solutions et dans leur réussite commerciale. Et nous servons le développement économique de nos territoires en privilégiant un écosystème dense et différenciant ». Le Village s'est bel et bien inscrit depuis 2017 dans l'écosystème girondin voire néo-aquitain. Actuellement, 24 startups sont accueillies. Elles touchent tous secteurs d'activités. Agriculture, environnement, énergie, fintech, foodtech, immobilier, industrie de l'eau, IOT, marketing communication, réseau social, santé et service. « Cette diversité illustre véritablement notre richesse. Et même si elles n'évoluent pas dans le même domaine, elles se rejoignent sur un certain nombre de problématiques. »

Des vélos électriques en leasing

A ses côtés, au sein du studio d'O2 Radio, Jean-Christophe Melaye, fondateur de l'entreprise Bee.Cycle. Cette startup accompagne les entreprises qui souhaitent proposer à leurs collaborateurs une solution de mobilité alternative sans avoir à investir massivement ni à gérer leurs flottes. « Notre solution de location longue durée de vélos électriques est personnalisée, simple à mettre en œuvre et individualisée », précise Jean-Christophe Melaye. Cette solution ne nécessite ni investissement car elle s'appuie sur un contrat de location longue durée et ni infrastructure spécifique. Le salarié qui adopte le vélo à assistance électrique (VAE) peut se dire « J'ai à ma disposition un vélo électrique haut de gamme que je peux utiliser pour mes trajets domicile-travail mais aussi les week-ends et pendant les vacances pour des ballades en famille, pour aller au restaurant ou tout autre déplacement privé ». Mais encore faut-il trouver les bons arguments pour convaincre les salariés d'adopter ce

geste écocitoyen. « C'est certain, il ne faut pas imposer son utilisation. Il faut commencer doucement afin d'initier et de convaincre de son utilité. Par exemple, les jours de beaux temps. Mais c'est sûr, le VAE s'adresse à des salariés qui n'ont pas plus de 10km à parcourir de leur domicile à leur lieu de travail ». Depuis septembre dernier Bee.Cycle est hébergée au Village. « Depuis nous avons réussi à signer pas mal de contrats. Et puis, lorsque je me déplace en France, je peux donner rendez-vous aux entreprises au sein des autres Villages by CA ce qui est très pratique ».

Une crème solaire végane

Audrey Delort-Laval, fondatrice de la startup Mimitika, est également abritée par le Village pour intensifier l'activité de son entreprise. Ancienne de chez Chanel, cette jeune femme est passionnée par la cosmétique mais ne supportait pas jusqu'alors mettre de la crème solaire. « Toutes les crèmes que j'utilisais étaient trop grasses à mes yeux, elles me laissaient des marques, bref elles ne me plaisaient pas. » Avec les connaissances acquises lors de son précédent emploi, Audrey se lance donc dans l'aventure de la conception de crème solaire. « Ce ne fut pas une mince affaire, car, cela ne paraît pas comme ça, mais c'est très compliqué à créer ». Aujourd'hui, sa marque est référencée dans plus de 450 points de vente aux quatre coins de l'hexagone. Son objectif est de diversifier davantage sa gamme. Aujourd'hui, elle vend de la crème solaire visage, du spray protecteur corps, du lait après-soleil, de l'huile, du stick à lèvres et l'an prochain des crèmes pour enfants. Et ne vous y trompez pas, ses crèmes sont automatiquement protectrices et conçues sans parabène, ni nano-particules, PEG, Phenoxyethanol et autres allergènes. Résistants à l'eau, les produits protecteurs protègent efficacement des rayons UVA et UVB. Hydratants et enrichis en vitamine E anti-oxydants, « ils contiennent un actif naturel d'origine marine qui stimule la production de mélanine pour un bronzage plus rapide, durable et respectueux de votre carnation ».

La démarche RSE déjà intégrée

Au cours de cette émission, il est également question de la démarche RSE qui concerne la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises. Elle est définie par la commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. La norme ISO 26000 définit le périmètre de la RSE autour de sept questions centrales : la gouvernance de l'organisation, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs, les communautés et le développement local.

Les trois structures présentées sur le plateau n'ont pas attendu la création de cette démarche pour mettre en place des actions répondant à ces critères. En effet, Bee.Cycle, de par la définition même de son concept, agit pour l'environnement. L'entreprise favorise le bien-être du salarié en l'invitant à faire de l'exercice notamment. Quant à Mimitika, tous les produits sont conçus et fabriqués dans le sud-ouest de la France. Ils ne sont jamais testés sur les animaux et ne contiennent pas d'ingrédients d'origine animale. Enfin, pour ce qui est du Village, « une démarche d'accompagnement a été mise en place pour répondre à toutes les demandes de nos pépites et de nos partenaires », conclut Charles Ranguin.

Pour écouter l'émission 4Médias sur O2 Radio, rendez-vous lundi 16 mars à 16h ou mercredi 18 mars à 9h sur le 91.3 FM. Si vous ne pouvez pas attendre, podcastez l'émission dès à présent sur [O2Radio](#).



Sybille Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur [aqui.fr](#) le 13/03/2020

[Url de cet article](#)